



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Brevet de Technicien Supérieur

COMMERCE INTERNATIONAL à référentiel commun européen

E6 - Gestion des opérations d'import-export

U61 – Montage des opérations d'import-export

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

Matériel autorisé :

- L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 17 pages, numérotées de 1/17 à 17/17.

Il est demandé au candidat de se situer dans le contexte des données présentées et d'exposer des solutions avec concision et rigueur en prenant soin de justifier sa démarche.

Avertissement : si le texte du sujet, celui de ses questions ou le contenu des annexes vous semblent nécessiter de formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de les expliciter sur votre copie.

N. B. : hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc.

BTS Commerce International à Référentiel Commun Européen		Session 2019
U61- Montage des opérations d'import-export	Code : CIE6OIE	Page 1 sur 17



ICS (Internationale de Commerce et de Service) a été créée en 1987 par Jean-François Martin, ingénieur agronome et actuellement directeur général de l'entreprise. Le siège social se situe à La Jarrie en Charente-Maritime.

ICS fournit des équipements agricoles et des semences de qualité à des exploitations de toutes tailles et de tous types, situées au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique. L'entreprise achète et revend du matériel agricole neuf, parfois acheminé directement du vendeur jusqu'à chez l'acheteur. Il s'agit principalement de matériels d'irrigation, de préparation du sol, de gestion des cultures, de récolte, de stockage, de manutention post-récolte ou encore de tracteurs. Ce matériel est vendu par **ICS** sous la marque des fournisseurs. Le SAV est performant et l'entreprise dispose de plusieurs bureaux dans le monde. Les bureaux assurent la proximité avec les clients en les accompagnant sur les gros projets.

ICS importe également des semoirs qu'elle commercialise sous sa propre marque Terradonis®. Ils sont stockés dans les locaux de l'entreprise à La Jarrie avant d'être revendus. Ils offrent des performances haut de gamme pour les agriculteurs ou paysagistes souhaitant semer sur des petites et moyennes surfaces.

L'entreprise connaît actuellement une expansion rapide sur de nouveaux marchés ayant besoin de technologie moderne. En 2017, le chiffre d'affaires s'élevait à 13,5 millions d'euros, dont plus de 95 % à l'international. L'entreprise s'est vue décerner différents prix dont le « Trophée d'or Chef d'Entreprise », catégorie export. Ce trophée met à l'honneur les PME particulièrement performantes à l'international.

ICS compte 70 salariés dans le monde et une dizaine en France sur le site de La Jarrie. C'est de là qu'un personnel qualifié gère l'administration des ventes et des achats ainsi que les finances et la logistique.

PARTIE 1 - MONTAGE DES OPÉRATIONS IMPORT

ICS travaille principalement avec un fournisseur américain, **AGRIWAY**. Ce fournisseur facture CIP Le Havre et livre des conteneurs complets FCL/FCL. Les semoirs importés, soumis à un taux de droits de douane de 5 %, sont réexportés à hauteur de 90 % vers l'Amérique du Sud, vers l'Afrique et vers le Moyen-Orient tandis que 10 % sont revendus en France.

Depuis 2016, **ICS** est certifiée OEA (Opérateur Économique Agréé). Les semoirs, dédouanés au Havre, sont ensuite acheminés jusqu'à La Jarrie puis stockés dans les locaux de l'entreprise, avant d'être revendus. Ils peuvent ainsi rester en entrepôt plusieurs mois.

Le prochain conteneur facturé à hauteur de 125 200 USD pour 300 semoirs arrivera à La Jarrie le 18 juillet 2018. En moyenne, dix conteneurs de ce type sont importés chaque année. Vous réfléchissez à une optimisation douanière et étudiez l'éventualité de demander le régime particulier de l'entrepôt douanier.

(Annexes 1 et 2)

- 1.1 Analysez l'impact financier de l'importation sous régime de droit commun puis présentez les avantages du régime particulier de l'entrepôt sous douane pour ICS compte tenu de ses flux commerciaux. (1 EUR = 1,1223 USD)**
- 1.2 Relevez et analysez les contraintes de la mise en œuvre du régime de l'entrepôt douanier.**
- 1.3 Conseillez ICS sur l'opportunité de demander ce régime.**

Le service logistique gère la réception des marchandises. Il arrive que des avaries soient constatées dès l'ouverture des conteneurs importés avec, en particulier, des cartons et marchandises endommagés lors du transport.

- 1.4 Afin de faciliter le travail du service logistique, présentez, en les justifiant, les démarches à effectuer auprès du transporteur d'une part et de l'assureur d'autre part.**

Vous avez demandé à votre fournisseur américain **AGRIWAY** d'inclure une assurance qui va au-delà du minimum demandé dans la définition de cet incoterm par la Chambre de Commerce Internationale. Il vous a communiqué le contrat d'assurance concernant l'importation des 300 semoirs.

(Annexe 3)

- 1.5 Justifiez auprès de votre responsable l'intérêt d'être assuré « tous risques » sur la base d'un CIP majoré de 10 % plutôt que sur un CIP en vous appuyant sur un calcul.**

Même si le fournisseur américain donne satisfaction, **ICS** reste toujours attentive aux évolutions du marché avec la forte motivation de maintenir un haut niveau de qualité à ses clients. **ICS** met régulièrement ses fournisseurs en concurrence. Le service achats vous communique une fiche comparative de trois nouveaux fournisseurs potentiels de semoirs.

(Annexe 4)

- 1.6 Présentez les enjeux de cette veille permanente pour ICS.**
- 1.7 Compte tenu de l'objectif en termes de qualité d'ICS, indiquez les quatre critères pertinents à retenir pour la comparaison des fournisseurs et proposez un classement argumenté des fournisseurs.**

1.8 Indiquez les informations complémentaires à obtenir des fournisseurs pour sélectionner définitivement l'un d'entre eux.

ICS étudie la possibilité de travailler dans la durée avec le fournisseur coréen. Un test est effectué sur un semoir. Le produit se montre très performant et économique car il permet des semis très précis sans perte de semences. Vous demandez à **KIM AUTOMATION** de vous faire une offre pour un conteneur complet sachant que ces produits seront dans un premier temps destinés au marché français. Vous recevez en retour sa facture proforma en FCA port de Busan. Vous contactez en parallèle votre transitaire **ASIATRANS** pour connaître ses conditions.

(Annexes 5, 6 et 7)

1.9 Comparez, sur la base du coût de revient unitaire, le fournisseur américain AGRIWAY habituel et le fournisseur coréen KIM AUTOMATION. (1 EUR = 1,1223 USD)

1.10 Appréciez l'opportunité de remplacer AGRIWAY par le fournisseur KIM AUTOMATION sur la base d'arguments quantitatifs et qualitatifs.

Vous passez commande de la marchandise le 2 septembre conformément aux éléments de la proforma. **KIM AUTOMATION** expédiera la marchandise 28 jours plus tard, date à laquelle la facture définitive sera émise. Vous vous couvrez contre le risque de change sur la base des éléments communiqués par le chargé d'affaires de votre banque.

(Annexes 6 et 8)

1.11 Calculez le montant qui sera décaissé par ICS lors du paiement de son fournisseur et concluez sur l'intérêt de recourir à cette technique à l'import.

PARTIE 2 - MONTAGE DES OPÉRATIONS EXPORT

ICS expose régulièrement au FIMA (salon international des machines agricoles), qui se tient tous les deux ans à Saragosse en Espagne. Il s'agit de l'un des événements majeurs du monde agricole, servant de point de rencontre entre tous les acteurs du monde agricole. **RIVAS INGENIEROS**, distributeur chilien de Santiago rencontré sur le dernier salon, s'est montré très intéressé par les semoirs. Le potentiel du marché chilien lui semble en effet prometteur. Le 15 juin, il demande à **ICS** de formuler une offre en CIP Santiago pour dix semoirs JP1 dans un premier temps, afin de tester le produit auprès de ses clients. Le client souhaite réceptionner la marchandise sous deux semaines. Vous mettez en concurrence deux transitaires aériens afin de lui proposer la meilleure offre.

(Annexes 9, 10 et 11)

2.1 Comparez les deux prestations logistiques en termes quantitatifs et qualitatifs puis effectuez un choix argumenté.

En prévision d'une commande plus importante de ce distributeur chilien s'il se montre satisfait, vous vous interrogez sur l'incoterm que vous allez lui proposer. Cette expédition, plus conséquente, privilégiera la voie maritime et sera conteneurisée. Vous hésitez entre DAP locaux du client à Santiago et CPT port de Valparaiso au Chili. La ville de Santiago se situe à 120 kilomètres de Valparaiso.

2.2 Indiquez, en relevant les arguments logistiques et financiers, l'incoterm que vous allez privilégier.

Un mois plus tard, le distributeur chilien vous informe qu'il a facilement écoulé les semoirs testés et qu'il a recueilli des retours favorables de la part de ses clients. Il passe une commande de 115 semoirs et vous lui envoyez la facture proforma correspondante. Le 2 octobre 2018, il vous transmet le projet d'ouverture du crédit documentaire (*draft*) qu'il a obtenu de sa banque afin que vous puissiez effectuer les vérifications nécessaires avant validation définitive.

(Annexes 12, 13 et 14)

2.3 Expliquez l'intérêt du crédit documentaire irrévocable et confirmé dans le cadre de cette transaction.**2.4 Relevez les deux incohérences de l'ouverture du crédit documentaire par rapport aux termes du contrat commercial et expliquez les conséquences pour ICS si celles-ci ne sont pas amendées.**

Les modifications de l'ouverture sont effectuées et toutes les opérations se déroulent conformément aux instructions du donneur d'ordre. **ICS** souhaite mobiliser cette créance auprès de la banque notificatrice et confirmatrice qui est l'une des banques avec lesquelles elle travaille.

Mais avant toute décision, elle vous demande d'étudier l'impact d'une part, des frais liés au crédit documentaire et, d'autre part, des frais liés à la mobilisation de créance sur cette opération commerciale.

(Annexes 12,13 et 15)

2.5 Évaluez le montant des frais liés à ce crédit documentaire.**2.6 Calculez le coût de mobilisation de la créance.****2.7 Appréciez l'impact global de ces frais bancaires sur le résultat de votre opération.****2.8 Si la relation avec ce distributeur devient pérenne, proposez, en les justifiant, d'autres moyens pour gérer le risque de non-paiement.**

ICS, très intéressée par les marchés de la côte sud de la Méditerranée a choisi d'être présente cette année au SIAT (Salon International de l'Investissement Agricole et de la Technologie) à Tunis. L'entreprise souhaite expédier à cette occasion entre 10 et 14 colis de matériel de démonstration.

(Annexe 16)

2.9 Conseillez l'entreprise pour optimiser l'envoi des colis par palette en considérant le poids et le volume du matériel de démonstration expédié.**2.10 Proposez le régime douanier particulier à solliciter pour limiter l'impact financier du retour du matériel de démonstration à l'issue du salon SIAT.**

Barème

Partie 1	Montage des opérations import	45 points
Partie 2	Montage des opérations export	35 points

Liste des annexes

Annexes	Libellés	Pages
1	Les semoirs de précision	7
2	Le régime de l'entrepôt douanier	8
3	Extrait de la police d'assurance tous risques	8
4	Fournisseurs potentiels de semoirs	9
5	Données relatives à l'importation des États-Unis	10
6	Facture proforma du fournisseur coréen KIM AUTOMATION	10
7	Cotation Busan / Le Havre / La Jarrie du transitaire ASIATRANS	11
8	Informations communiquées par la banque de ICS le 02/09/2018	12
9	Données relatives au transport aérien	12
10	Proposition transitaire n° 1 au 15 juin 2018	13
11	Proposition transitaire n° 2 au 16 juin 2018	13
12	Facture proforma émise par ICS (extraits)	14
13	Rating Coface	14
14	Projet d'ouverture du crédit documentaire émis par BANCO DE CHILE	15 et 16
15	Informations tarifaires communiquées par la banque confirmatrice	17
16	Liste du matériel de démonstration à expédier au salon	17

LES SEMOIRS DE PRÉCISION

Les semoirs Terradonis® offrent des performances haut de gamme. Alliant faible coût et précision des semis, ces semoirs maraîchers ou grandes cultures sont vendus aux agriculteurs et paysagistes partout dans le monde et notamment en agriculture biologique.

Selon le modèle, ils peuvent être utilisés pour planter des petites graines de légumes (oignons, carottes, choux, radis, salades...) ou des graines plus grosses comme des fèves.

Il existe des semoirs à conducteur marchant (version manuelle ou automotrice) et d'autres plus volumineux qui sont accrochés à l'arrière de tracteurs (version tractée).

Le nombre de rangs semés est modulable pour répondre aux différents besoins.

Les semoirs comportent une trémie (sorte d'entonnoir) dans laquelle se trouve la réserve de graines.

Exemple de semoir manuel (modèle JP1) :



Lors du transport, chaque semoir JP1 est conditionné dans un carton, seuls le manche et la fourche se démontent.

Source : documentation interne de l'entreprise

LE RÉGIME DE L'ENTREPÔT DOUANIER

Pour pouvoir bénéficier de ce régime douanier, l'importateur doit remplir les conditions suivantes :

- Disposer d'un local agréé comme entrepôt douanier par la douane ou utiliser le local d'un entreposeur (la marchandise doit être sécurisée et ne doit pas être librement accessible).
- Déposer une demande dans la téléprocédure SOPRANO-REC accessible via pro.douane.gouv.fr.
- Mettre en place une garantie financière pour opérations diverses auprès de la recette régionale des douanes. Cette garantie peut être obtenue auprès d'une banque, l'argent peut aussi être déposé directement par l'entreprise à la recette régionale des douanes.
- Tenir une comptabilité-matières des marchandises placées sous ce régime de l'entrepôt douanier. Cette comptabilité-matières doit être agréée par le bureau des douanes chargé des contrôles. Elle doit permettre aux services douaniers de s'assurer que toutes les marchandises placées sous ce régime ont reçu une nouvelle destination douanière à leur sortie de l'entrepôt ou sont toujours présentes dans l'entrepôt.

Source : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

ANNEXE 3**EXTRAIT DE LA POLICE D'ASSURANCE TOUS RISQUES**

Document communiqué à ICS par **AGRIWAY**

Conditions de la police française d'assurance maritime sur facultés (marchandises). Garantie « tous risques » et conditions de la police mentionnées ci-dessous.

Insurance certificate n° 1156648

Policy n° 69314589

Assured: ICS 12 rue du Soleil 17220 La Jarrie France

Marks, quantity, nature and weight of packages, description of the cargo

1x20' dry MRKU723942/8 Seal CEA 560729 gross weight 3 600 kg

SEEDING MACHINES 300 SETS

Valeur CIP Le Havre : 125 200 USD

Insured voyage: BRISTOL-LE HAVRE, via NEW YORK

BL n°752989639 dated 20th June 2018

Description of Insurance Conditions:

Insurance policy for full CIP invoice value plus 10 per cent covering marine insurance, strikes clauses, war clauses, including theft, pilferage, non-delivery and claims if any.

Fournisseurs potentiels de semoirs

Fournisseurs	Kim Automation Busan Corée du Sud	Bassi Bologne Italie	Yucheng Tianming Qingdao Chine
Transit time	32 jours	14 heures de route	33 jours
Création	1996	1975	2012
Effectif	50 personnes	9 personnes	158 personnes
Activité	Fabricant et exportateur spécialisé dans les semoirs.	Fabricant de semoirs. N'offre pas seulement un produit standardisé, mais peut s'adapter aux exigences des clients.	Négociant de matériels agricoles et fabricant de gros équipements de type tracteurs, épandeurs, moissonneuses, charrues.
Produits	32 références de semoirs de précision dont 8 manuels.	7 références de semoirs (dont 2 manuels).	Plus de 2000 références de machines agricoles dont 120 semoirs.
Activité à l'international	78 % du CA à l'export : - 30 % aux États-Unis, - 30 % en Europe de l'Ouest.	Marché surtout national mais part des ventes à l'international en croissance.	70 % du CA à l'export : - 14 % en Afrique, - 8 % en Asie Sud-Est, - 2 % en Europe de l'Ouest.
Production	Taille usine : 4 000 m ²	Entreprise familiale	Taille usine : 20 000 m ²
Normes	Marque CE ISO 9001, ISO 14001	Marque CE	ISO 9001
Recherche et développement	7 personnes Liens avec l'Institut de Technologie de Séoul.	Pas de service dédié.	3 personnes
Réactivité	Très bonne	Communication directe avec les clients.	Moyenne ⁽¹⁾
Visibilité Internet	Site Internet très complet, actualisé, en 5 langues dont l'anglais. Présent sur Alibaba. Membre de la place de marché EC21 (B2B).	Site en 5 langues dont le français, peu actualisé. Présent sur AgriExpo (salon on line de l'agriculture).	Pas de site spécifique de l'entreprise. Présent sur Alibaba.

(1) 60 % des acheteurs ayant contacté l'entreprise via Alibaba le mois dernier ont obtenu une réponse dans les 24 heures.

DONNÉES RELATIVES À L'IMPORTATION DES ÉTATS-UNIS**Fournisseur : AGRIWAY**, 1207 Maple St, Bristol, INDIANA, États-Unis

Valeur CIP Le Havre : 125 200 USD correspondant à 300 semoirs

Poids brut : 3 600 kg

Un conteneur FCL/FCL

Arrivée port du Havre le 16 juillet 2018

Manutention au terminal : 190 EUR

Post-acheminement Le Havre / La Jarrie par la route : 1 200 EUR

Dédouanement au Havre

Nomenclature semoirs : 8432100000

Droits de douane : 5 %

Autres informations :

Conditions de paiement : 15 % avant expédition, le reste à 30 jours date de facture

Paiement par crédit documentaire irrévocable non confirmé

1 EUR = 1,1223 USD

ANNEXE 6**FACTURE PROFORMA DU FOURNISSEUR CORÉEN KIM AUTOMATION**

Shipper/Exporter: KIM AUTOMATION CO. Ltd DANJAERO, NANGSEONGMYEON SANGDANGGU, CHEONGJU CITY, CHUNGBUK KOREA Tél +82 43 299 0080 Fax +82 43 300 0080		PRO FORMA INVOICE Number: S-161006-01 Date: Sept 2, 2018 Page: 1/1 Valid until: Dec 30, 2018		
Buyer: ICS 12 rue du Soleil ZA Croix Fort 17220 LA JARRIE France Tél +33 546 352 828				
Port of loading	Final destination	Currency	Payment terms	
Busan, Korea	Le Havre, France	USD	30 days after date of invoice	
Payment	Country of origin	Incoterm ICC 2010	Freight	
SBLC (Stand by Letter of Credit)	Rep. of Korea	FCA Busan	Collect	
Quantity	Item	Description	Unit price	Amount
300	470210	SEEDING MACHINES 12 kilos each	350,00	105 000,00
		300 sets loaded on 10 pallets		
TOTAL				105 000,00
M. H. KIM, President 김 미 희				

COTATION BUSAN / LE HAVRE / LA JARRIE DU TRANSITAIRE ASIATRANS**- Cotation Busan – Le Havre :**

Adresse enlèvement : KIM Automation Co LTD, 31 Pyongchon-Dong, Cheongju 43, République de Corée.

Adresse livraison : ICS, 12 rue du soleil, 17220 La Jarrie France

Information conteneur : 1 x 20' dry chargé avec 10 palettes FCL/FCL

Colisage : 300 cartons

Fret maritime	1 TC 20' dry Busan jusqu'à rendu CPT Le Havre : 896 USD
Bunker surcharge (BAF)	6 %
Assurance	0,3 % sur 110 % de CIP- minimum 10 euros
Manutention sur le terminal	190 EUR
ISPS	17 EUR /BL
Frais de BL	55 EUR /BL
Forfait douane import	100 EUR /IMA
Taxe informatique douanière :	
(TID) par déclaration	14 EUR
Frais de transfert	160 EUR

Dédouanement au Havre.

- Post-acheminement Le Havre / La Jarrie en routier :

1 TC 20' dry depuis Le Havre jusqu'à La Jarrie : 1 080 EUR.

- Droits de douane :

TDU : 0 % (en raison de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Corée du Sud).

Conditions de réalisation :

- les emballages doivent être conformes au transport par voie maritime, palettes filmées et cerclées ;
- les emballages bois doivent être traités conformément à la norme NIMP15.

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA BANQUE DE ICS LE 02/09/2018

Couverture à terme

Date : 02/09/2018, offre valable jusqu'à 16h30

Achat à terme : 105 000 USD

Cours spot au 02 septembre 2018 : 1,1801-1,1847

Report à 30 jours : 0,0363

Report à 60 jours : 0,0726

Commission de change : 0,05 %, minimum de facturation 17 EUR

Frais de dossier 60 euros

ANNEXE 9

DONNÉES RELATIVES AU TRANSPORT AÉRIEN
--

Prix EXW La Jarrie de 1 semoir : 392 EUR

Colisage :

10 semoirs (marchandise en stock, mise à disposition sous 8 heures)

Taille d'un carton : 86 cm x 23 cm x 42 cm

1 semoir dans 1 carton

Poids brut total de l'expédition : 130 kg

PROPOSITION TRANSITAIRE N° 1 au 15 juin 2018

Taux de fret aérien CDG (Roissy-Charles de Gaulle-Paris) – SCL (Santiago-Chili)

Fuel surcharge incluse

Mini	N	De 45 à 149 kg	De 150 à 249 kg	De 250 à 499 kg	De 500 à 1 000 kg	Plus de 1 000 kg
100 EUR	3,90 EUR / kg	3,80 EUR / kg	3,40 EUR / kg	3,25 EUR / kg	3,05 EUR / kg	2,90 EUR / kg

Transport routier La Jarrie/ Aéroport CDG : forfait 90 euros, départs : mardi, jeudi ou vendredi

Formalités export : 50 euros

Frais LTA : 40 euros

Manutention : 0,16 euro/kilo réel - Minimum 25 euros

Sécurité : 0,12 euro/kilo réel - Minimum 12 euros

Assurance : 0,55 % de CPT + 20 %

Règlement avant expédition

Visibilité d'une traçabilité au sein de notre réseau intégré

Offre valable 30 jours

ANNEXE 11**PROPOSITION TRANSITAIRE N° 2 au 16 juin 2018**

Fret aérien CDG (Roissy-Charles de Gaulle-Paris)/SCL (Santiago-Chili)

Compagnie	+ 100 kg	+ 500 kg	+ 1 000 kg
LATAM	3,10 euros / kg, tarif promotionnel		

Les taxes FUEL/IRC sont incluses

Pré-acheminement La Jarrie/aéroport CDG (lundi) : forfait 75 euros

Mise à FCA : 0,35 euro/kilo réel - Min 45 euros

Taxes de sûreté :

- 0,18 euro/kilo réel - Min 35 euros (fret sécurisé par X-Ray)
- 0,20 euro/kilo réel - Min 65 euros (fret sécurisé par le chien)

Taxe LTA : 40 euros/expédition

Douane : 18 euros/déclaration

Assurance : forfait 25 euros pour une valeur FCA

Règlement à 30 jours date de facture

Offre valable jusqu'au 31/08/2018

FACTURE PROFORMA ÉMISE PAR ICS (EXTRAITS)

Facture proforma n°8723 datée du 01/09/2018

Client : RIVAS INGENIEROS, Santiago, Chili

115 semoirs (seeding machines) JP1

Montant : 51 000 EUR CPT port de Valparaiso

Crédit documentaire irrévocable et confirmé

Paiement à 60 jours date de facturation

Expédition Le Havre / Valparaiso par voie maritime

1 conteneur LCL/LCL

Offre valable jusqu'au 31/10/2018

Marchandises destinées à l'exportation hors UE conformément à l'article 262-I du CGI

ANNEXE 13**RATING COFACE**

Les risques pays et l'environnement des affaires sont évalués sur l'échelle suivante :
A1, A2, A3, A4, B, C, D et E.

PROJET D'OUVERTURE DU CRÉDIT DOCUMENTAIRE ÉMIS PAR BANCO DE CHILE**DRAFT (EXTRAIT)**

SENDING MT700 MESSAGE SENT
RECEIVED FROM: BANCO DE CHILI, AHUMADA 177, SANTIAGO

40A: FORM OF DOCUMENTARY CREDIT

IRREVOCABLE

20: DOCUMENTARY CREDIT NUMBER

6930IML2018017

31C: DATE OF ISSUE

OCT 01 2018

31D: DATE AND PLACE OF EXPIRY

NOV 15 2018 FRANCE

40A: APPLICABLE RULES

UCP LATEST VERSION

51A: APPLICANT BANK

BANCO DE CHILE SANTIAGO

50: APPLICANT

RIVAS INGENIEROS CALLE ADELA 9901-MAIPU- SANTIAGO CHILI

59: BENEFICIARY

ICS, 12 RUE DU SOLEIL ZA CROIX FORT, 17220 LA JARRIE FRANCE

32B: CURRENCY CODE, AMOUNT

EUR 51 000

41A: AVAILABLE WITH ... BY ...

FRDDVT44

BY DEFERRED PAYMENT

42P: DEFERRED PAYMENT DETAILS

60 DAYS AFTER DATE OF INVOICE

43P: PARTIAL SHIPMENTS

ALLOWED

43T: TRANSSHIPMENT

ALLOWED

44C: LATEST DATE OF SHIPMENT

OCT 30 2018

44E: PORT OF LOADING

ANY EUROPEAN PORT

45A: DESCRIPTION OF GOODS AND/OR SERVICES

SEEDING MACHINES

DETAILS AS PER PRO FORMA INVOICE N° 8723 DATED SEPT 01 2018

CPT PORT OF VALPARAISO

AS PER INCOTERMS 2010 OF ICC PARIS

46A: DOCUMENTS REQUIRED

- + COMMERCIAL INVOICE IN 4 COPIES INDICATING THIS L/C NUMBER, STAMPED BY CHAMBER OF COMMERCE AND BEARING BENEFICIARY'S STAMP AND HANDWRITING SIGNATURE
- + ORIGINAL OF INSURANCE POLICY ISSUED FOR 110 PCT OF CIP GOOD VALUE COVERING ALL RISKS INCLUDING STRIKES AND MINES RISKS
- + FULL SET OF ON BOARD OCEAN BILL OF LADING TO ORDER, NOTIFY APPLICANT AND MARKED "FREIGHT PREPAID" INDICATING THIS CREDIT NUMBER.
- + PACKING LIST IN 4 COPIES

47A: ADDITIONAL CONDITIONS

- + CONTAINER SHIPMENT ALLOWED
- + IF DISCREPANCIES ON DOCUMENT, CHARGES FOR EUR 100 OR EQUIVALENT ARE FOR BENEFICIARY'S ACCOUNT AND WILL BE DEDUCTED FROM SETTLEMENT

48: PERIOD FOR PRESENTATION OF DOCUMENTS

WITHIN 3 DAYS AFTER THE DATE OF SHIPMENT

49: CONFIRMATION INSTRUCTIONS

CONFIRM

71B: CHARGES

ALL BANKING CHARGES OUTSIDE CHILE ARE FOR BENEFICIARY'S ACCOUNT

78: INSTRUCTIONS TO THE PAYING/ACCEPTING/NEGOTIATING BANK

- + ALL DOCS MUST BE SENT TO OUR INT'L OPERATIONS DIVISION-CHILE FOREIGN EXCHANGE OPERATIONS DEPARTMENT, AHUMADA 177, SANTIAGO IN ONE LOT BY COURIER SERVICE

INFORMATIONS TARIFAIRES COMMUNIQUÉES PAR LA BANQUE CONFIRMATRICE**TARIFICATION DU CRÉDIT DOCUMENTAIRE EXPORT CONFIRME DE 51 000 EUR**

CONFIRMATION SUR LE CHILI ⁽¹⁾	155 EUR
VERIFICATION DE DOCUMENTS	1,25 pour mille / minimum 100 EUR
FRAIS DE DOSSIER	0,8 pour mille / minimum 90 EUR
FRAIS DE SWIFT	12 EUR
FRAIS DE PORT	25 EUR

⁽¹⁾ Cette commission est calculée prorata temporis sur le montant d'engagement de la date d'ouverture à la date d'échéance avec un minimum de 155 euros, qui s'applique dans votre cas.

MOBILISATION DE LA CRÉANCE

Mobilisation à la date de facturation.

Taux de mobilisation, commission comprise : 4 % l'an.

ANNEXE 16**LISTE DU MATÉRIEL DE DEMONSTRATION À EXPÉDIER AU SALON**

Description du matériel	Nombre de colis	Dimension d'un colis en centimètres (L x l x H)	Poids brut d'un colis en kilos	Valeur totale en euros
Matériel agricole de démonstration	Entre 10 et 14	60 x 40 x 50	40	7 560

Ces colis, qui doivent rester à plat, sont gerbables. Ils seront palettisés puis les palettes filmées seront placées en conteneur de groupage. **ICS** utilisera des palettes Europe conçues pour l'export : 800 x 1 200 mm avec un poids à vide de 26 kg et une épaisseur de 166 mm. La hauteur de la marchandise ne doit pas dépasser 190 cm. La charge maximum est de 1 200 kg par palette.